

Construire et suivre le budget d'un spectacle

Parcours pour administrer, produire et diffuser dans le spectacle vivant

Cette formation permet d'aborder les aspects budgétaires afférents aux différentes étapes de production et d'exploitation d'un spectacle, afin d'apprendre à calculer un prix de vente de spectacle. En observant une méthodologie rigoureuse pour construire, suivre et adapter le budget prévisionnel, les participants savent maîtriser cet outil indispensable à la bonne gestion d'un projet artistique aussi bien en interne que vis-à-vis de leurs partenaires institutionnels.

NOTE DE SATISFACTION

- 2023 : 9,6/10 (6 avis)
- 2024 : 9,8/10 (4 avis)

PUBLIC

→ Arts vivants : ensemble du public exerçant actuellement une activité artistique professionnelle relevant du champ du spectacle vivant

PRÉREQUIS

→ Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Découvrir et comprendre les différents objectifs d'un budget (pour la compagnie, les partenaires, le projet...)
- Savoir appréhender les notions de cout plateau, marge cie et VHR afin de pouvoir définir son prix de vente d'un spectacle
- Savoir établir un budget pour faire progresser son projet et être capable de le suivre et l'adapter dans le futur.

CONTENU

Présentation de la formation et tour de table

Les budgets : différents outils :

- Pour quelle utilité ? Part recette propres, suivi dépenses, subventions, comptabilité analytique, intégration des frais de fonctionnement...

La construction d'un budget prévisionnel :

- Les règles à respecter, charges, produits, valorisation...

Excel : connaitre l'outil pour savoir l'utiliser

- Sur la forme, vocabulaire commun et mise en page, sur le fond, formules utiles pour un prévisionnel

Grâce au budget suivre les coûts et définir les prix :

- Coût plateau, VHR, marge compagnie, tableau de suivi, plan de trésorerie...

Mise en pratique : Exercice commun

- Construction d'un budget prévisionnel en groupe

Bilan de la formation

INTERVENANT

Théo Lanatrix

- Licence d'économie gestion, Master en ingénierie des métiers culturels.
- Administrateur et chargé de production/ diffusion de plusieurs compagnies durant des années
- Responsable de programmation d'une saison culturelle pendant 5 ans
- Comédien/régisseur

DURÉE

→ 14h

TARIF

Afin de permettre au plus grand nombre l'accès à nos formations nous adaptons nos tarifs, contactez-nous : 03 81 41 01 91 ou inscription@culture-action.org

Des possibilités de prise en charge financière existent en fonction de votre statut professionnel. Nous pouvons vous aider à trouver l'information.

Consultez la page « Former » sur notre site web.

MÉTHODOLOGIE/MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Questionnement avec alternance à l'écoute pour travailler dans l'échange.

À l'aide d'un questionnement approprié, le formateur permet à l'apprenant de construire ses connaissances par lui-même et de donner du sens aux éléments évoqués. Le stagiaire est incité à formuler ce qu'il sait, ce qu'il pense, ce qu'il se représente.

Méthode active avec mise en situation au cas par cas pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants.

SUPPORTS DE FORMATION / MOYENS

En fonction du lieu de formation, l'espace peut changer mais contient à minima des bureaux mono ou biplaces pour les stagiaires, un vidéoprojecteur et paperboard pour le formateur. Un coin d'accueil avec thé, café à disposition pour les stagiaires lorsque le contexte sanitaire le permet. Accès wifi / réseau 4G non garanti.

Le formateur remettra aux participants les documents permettant d'évoluer dans leur environnement professionnel. Les documents pourront être envoyés par voie dématérialisée aux participants. Les participants s'engagent à ne pas diffuser ces documents.

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

Avant la formation, chaque participant est invité à compléter un formulaire permettant d'indiquer sa situation actuelle, son projet et ses attentes vis-à-vis de la formation.

Un questionnaire d'auto positionnement peut lui être soumis avant la formation.

Validation : Un certificat de réalisation sera transmis par voie numérique à chaque stagiaire.

A froid, un formulaire demandant l'avis sur la formation ainsi que la satisfaction par rapport à l'attente initiale est envoyé par mail au stagiaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

→ Remplir un dossier de pré-inscription : contactez-nous

→ Être à jour de la contribution annuelle à l'association (10€ TTC pour une personne physique + entreprise individuelle ou 40€ TTC pour une personne morale hors entreprise individuelle).

→ Cette formation est proposée en présentiel et en distanciel : les dates et modalités sont consultables sur notre site. Il doit y avoir un effectif minimum de 5 inscriptions validées pour garantir une session (maximum : 10 participants)

→ Les délais d'accès peuvent varier. Chaque organisme financeur dispose de son propre fonctionnement et impose des délais à respecter pour le dépôt de vos dossiers de demande pouvant aller jusqu'à 1 mois avant la date de début de la formation.

IMPORTANT :

→ La validation de l'inscription survient une fois l'ensemble de ces conditions acquittées et, le cas échéant, le devis signé avec mention « bon pour accord » qui avec les CGV et la fiche formation constituent le contrat pédagogique.

Sous réserve de place disponible au moment de la réception.

ACCESSIBILITE

Nous sommes à l'écoute de tout besoin spécifique pour envisager une adaptation de nos formations (situation de handicap, difficulté en situation de formation...).
Trouvons ensemble une solution.

Informations et inscription :

03 81 41 01 91 / inscription@culture-action.org

**CULTURE
ACTION**

Bourgogne
Franche-Comté

3 rue Victor Delavelle - 25000 Besançon
culture-action.org
03 81 41 01 91
Organisme de formation n°432 501 71125
Siret 43181488800068 / APE 8559A